

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

Nombre de membres

* En exercice : 19

* Présents : 17

* Absents : 2

* Pouvoir : 0

* Abstention : 0

* Suffrages exprimés : 17

- Pour : 17

- Contre : 0

Date de convocation :

09/04/2026

Date d'affichage :

24/04/2026

Date de transmission :

24/04/2026

SÉANCE DU 17 AVRIL 2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry, JOURNET Bertrand, CADDoux Gérald, DEGEORGES Laurent, ARMANINI Hervé, SALEM Christophe, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-BONVIN Bruno.

et Mesdames COCATRIX Laetitia, BERTHIER Céline, BURNET Béatrice, MONOD Gaëlle, DUTOIT Alix, BOUILLE Leslie, MAZUY Sabrina, MIRALLES Clara.

Étaient absents et excusés : Madame DIDIER Maryline et Monsieur DEGEORGES Guillaume.

Mme COCATRIX Laetitia a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-027

PAGE 1 DE 2

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le conseil municipal de la commune de CHILLY,

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 ;

VU la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 ;

VU le décret n° 2026-8 du 8 janvier 2026 portant la durée du mandat des membres de la commission de contrôle à six ans ;

VU la circulaire de Madame la Préfète de la Haute-Savoie en date du 31 mars 2026 relative au renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales ;

CONSIDÉRANT que la commune ne compte qu'une seule liste représentée au conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

* **DÉSIGNE** comme conseiller municipal pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales, pour une durée de six ans, les personnes suivantes :

- Titulaire : Mme Laetitia COCATRIX
- Suppléante : Mme Céline BERTHIER

* **PROPOSE** à Madame la Préfète de Haute-Savoie comme délégué de l'administration, pour une durée de six ans, les personnes suivantes :

- Titulaire : Mme Thérèse JACQUEMOUD
- Suppléante : Mme Pascale DUBOIS-BERLIOZ



CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

* **PROPOSE** à Monsieur le Président du tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains comme délégué du tribunal judiciaire, pour une durée de six ans, les personnes suivantes :

- Titulaire : Mme Odile DÉRONZIER
- Suppléant : M. Alain DEGEORGES

* **ATTESTE** que les personnes désignées ou proposées ne sont ni maire, ni adjoint titulaire d'une délégation ; ne sont pas conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorales ; et pour les délégués de l'administration et du tribunal judiciaire, ne sont pas agents de la commune.

* **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de Haute-Savoie et à Monsieur le Président du tribunal judiciaire de Thonon-Les-Bains, la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à CHILLY, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire,
Mme COCATRIX Laetitia



Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES

